



N° 68 décembre 2023

La gazette municipale de **Kutzenhausen**

Bulletin communal d'information

Mes chers concitoyens,

Nous le savons tous, les trois années qui viennent de s'écouler, ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes.

Une période qui a été pénible et contraignante, une période qui laisse encore des traces dans notre quotidien, tant les difficultés économiques et sociales auxquelles nous devons faire face sont importantes.

A cette crise sanitaire s'est rajoutée une crise économique, climatique, énergétique ainsi qu'un conflit international qui nous obligent, nous élus, à relever les défis de notre quotidien et à nous projeter dans l'avenir, malgré tout.

Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et à faire encore progresser notre commune et servir nos concitoyens.

C'est bien dans cet esprit-là que nous avons avancé, que nous avons répondu aux sollicitations, que nous avons lancé les projets et déjà réalisé certains d'entre eux. Nous continuerons à soutenir nos associations locales, maillons essentiels pour le « bien-vivre » ensemble.

En 2023, nous avons aussi décidé de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, seul levier désormais de la collectivité pour augmenter ses ressources et ajuster son budget, depuis la disparition de la taxe d'habitation. Un sujet cependant nous préoccupe : l'insécurité et l'incivilité. Le stationnement des voitures sur le trottoir, la vitesse en agglomération ainsi que les déchets canins et autres.

Nous souhaitons que le « bon et bien vivre » de notre village soit respecté. Vous le constaterez dans ces pages, notre com-



mune, votre commune avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif. Mais une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes adjoints pour leur travail, je remercie tous les conseillers municipaux pour leur sens des responsabilités.

Je remercie également l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques, administratifs ou animateurs, pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente et engagée au service de notre commune de Kutzenhausen-Oberkutzenhausen. Notre équipe est à votre service et à votre disposition.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement lors des manifestations et événements de notre commune,
Scheni Winachte un a prosit Neyes Johr !
Votre Maire, Pierrot SITTER

Lotissement « Les Terrasses du Seltzbach »

Le mot de bienvenue du maire

Vous avez choisi de vous établir dans la commune de Kutzenhausen et je souhaite vous exprimer mes vœux de bienvenue dans notre commune. Je vous assure de la volonté de la municipalité d'être à l'écoute de l'ensemble des habitants pour prendre en compte vos éventuelles remarques ou suggestions. La qualité de vie et le bien-être de la population se construisent ensemble, avec toutes les forces vives et toutes les personnes qui souhaitent prendre part à l'évolution de leur commune. Je souhaite vivement que vous puissiez vous impliquer dans la vie locale au sein de nos nombreuses associations ou en participant aux multiples animations que nous vous proposons tout au long de l'année.. N'hésitez pas à vous rendre en mairie afin de prendre contact et d'effectuer vos démarches personnelles. **Nous sommes à votre écoute !**
Pierrot Sitter,



Séance du 16 février 2023

Forêt indivise**Programmes de coupe et de travaux 2023**

Damien Leichtnam, agent technique de l'ONF fait la présentation du patrimoine de la forêt de Kutzenhausen, puis commente le bilan financier pour l'année 2022, avant de présenter le programme des coupes et des travaux pour 2023.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le programme de travaux (exploitation et travaux patrimoniaux) présenté par l'OFFICE NATIONAL DES FORETS en FORET COMMUNALE-KUTZENHAUSEN pour l'exercice 2023 ainsi que l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, pour un montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes s'élevant à 85 600 Euros pour un volume de 1 654 m3. Crédits correspondants à ce programme de travaux : 38 860 € HT pour les travaux patrimoniaux. Soit : 85 765 € HT.

Travaux de débardage et façonnage 2023

Trois entreprises ont soumissionné : Le conseil municipal décide de confier ces travaux à SCHWITZEGEBEL pour un montant HT total de 8 377 €

Travaux de façonnage de stères pour la campagne 2023 : le conseil municipal décide de confier ces travaux à PRESTA'TERRE pour un montant HT total de 3 840.00 €

Approbation du compte de gestion 2022

Les chiffres du compte de gestion 2022 du trésorier étant identiques aux chiffres du compte administratif 2022 de la Forêt indivise, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2022.

Vote du compte administratif 2022

Le conseil municipal approuve le Compte Administratif 2022 du budget de la forêt indivise à l'unanimité et arrête les comptes :
Section de Fonctionnement : Dépenses : Réalisées : 197 077,17 €

Recettes : Réalisées: 173 224,51 € RESULTAT DE L'EXERCICE : -23 852,66 € RESULTAT CUMULE : +89 844,91 €

Le conseil municipal affecte le résultat cumulé comme suit : - Excédent de fonctionnement : 89 844,91 Euros .

Résultat de fonctionnement à affecter : 89 844,91 Euros

Vote du budget primitif 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2023, en équilibre, comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 195 981.€

Recettes : 195 981.€

Le montant du produit de la forêt à affecter aux communes de KUTZENHAUSEN et MERKWILLER PECHELBRONN est de 55 000€.

Frais de formation des agents recenseurs

En complément de la délibération N°24/2022 « Recensement : rémunération des agents recenseurs », le conseil municipal décide d'accorder en plus une rémunération de 50 € brut par jour de formation pour chaque agent.

Voirie à Oberkutzenhausen**avenants pour les tranches 1 et 2**

Lot n° 1 Travaux de voirie et de réseaux humides

Tranche optionnelle N°1 Place des Mineurs

Suite à la commande de travaux supplémentaires (béton balayé, coussin berlinois): le montant de cet avenant n°1 pour la tranche optionnelle 1 est de 9 233.95 € HT, soit 18,97 % du montant du marché initial.

Tranche optionnelle N°2 Rue du Docteur Deutsch

Suite à la commande de travaux supplémentaires (pavés béton) : le montant de cet avenant n°1 pour la tranche optionnelle 2 est de 875,00 € HT, soit 10,82 % du montant du marché initial.

Séance du 11 avril 2023

Compte Administratif 2022 et affectation du résultat

Le conseil approuve le Compte Administratif 2022 à l'unanimité et arrête les comptes : **Fonctionnement** : Dépenses : réalisées :

456 782.12 € Recettes : Réalisées: 612 017.41 € RESULTAT DE

L'EXERCICE : + 155 235.29 € RESULTAT CUMULE :

+239 449.32 € **Investissement** : Dépenses : Réalisées : 624 503.58

€ Recettes : Réalisées : 742 141.40 € RESULTAT DE L'EXER-

CICE : +117 637.82 € RESULTAT CUMULE : + 442 038.86 €.

Le conseil municipal affecte le résultat cumulé comme suit : - Excédent de fonctionnement Commune : 239 449.32 Euros - Résultat de fonctionnement à affecter : 239 449.32 Euros - Résultat d'investissement de clôture : 442 038.86 E

- Reste à réaliser dépenses : 308 000.00 Euros

- Reste sur excédent reporté de fonctionnement : 239 449.32 Euros

Budget Primitif 2023

Après avoir examiné, le projet de budget présenté par la commission des finances, constate que les dépenses et les recettes sont équilibrées de la manière suivante :

Fonctionnement : 763 555.32 Euros

Investissement : 630 763.86 Euros

Taux de contributions directes :

Par délibération du 11.4.2022, le conseil avait fixé les taux des impôts à TFPB : 25.67% TFPNB: 48%.

Depuis 2020, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale. Il est proposé, suite à ces informations, de maintenir les taux d'imposi-

tion 2023 par rapport à 2022 et donc de les porter à : TH : 8.50% TFPB : 25.67% TFPNB : 48 % Les taux feront l'objet d'une révision annuelle.

Remplacement de l'éclairage public par des LED

Suite à la campagne de remplacement de l'éclairage public menée en 2021, Philippe MALL fait la présentation d'une note technique pour les économies d'énergie sur l'éclairage public. Ce processus de réduction de la consommation énergétique du patrimoine communal est un enjeu majeur pour le futur. Il s'agit d'étendre le dispositif sur plusieurs rues de la commune.

A l'unanimité, le conseil part sur ce projet, et charge le maire de faire la demande de subvention DETR. Le maire présente un plan de financement prévisionnel : Prix net HT :

42 000 € Ressources (HT) DETR (30%) 12 600.00 € Prime CEE :

3 000 € Financement communal : 26 400.00 € Le conseil municipal approuve ce plan de financement.

Présentation de devis

Remplacement du lave-vaisselle dans la salle polyvalente : Le conseil municipal accepte le devis de SCHNEIDER Drusenheim pour un montant de 6 300 € TTC.

Commission « cadre de vie » : Julien Hirlemann présente une offre de service pour une requalification des entrées du village : Gabriel Milochau, Sparsbach : 960 € HT. Le conseil accepte cette offre.

Séance du 24 mai 2023

Décision modificative

Afin de pouvoir régler les opérations patrimoniales relatives aux avances sur marché consenties aux entreprises retenues pour la réfection de la voirie d'Oberkutzenhausen, le maire soumet au conseil municipal la décision modificative suivante :

Dépenses investissement

2151 : -3 619 € 2151 - 041 : +3 619 €

Recettes investissement

238 - 3 619 € 238-041 : +3 619 €

Le conseil approuve cette décision modificative.

Location du club-house d'Oberkutzenhausen

Sur proposition du maire, les tarifs suivants sont approuvés par le conseil municipal :

Location par des personnes privées : 130 € (manifestation ponctuelle).

Conventions annuelles de location des bâtiments communaux par différentes associations locales : à l'année : 110 €

Les associations concernées : Activités et Loisirs de Kutzenhausen (ALK), Dynam'Ober, Kleeblatt Theater, Les amis d'Oberkutzenhausen (AMIOK), l'Association des Jardins et Vergers de l'Outre-forêt (AJVOF). Les conventions prennent effet au 1er janvier 2024, sont consenties et acceptées pour une durée d'une année, et sont renouvelées par tacite reconduction d'année en année.

Copieur de la mairie

Le contrat de location du photocopieur Kyocera de la mairie prend fin. Le maire présente deux offres pour le remplacer : -Entreprise Techno-Buro, Duppigheim : Offre N° FM2023/09051 : copieur Taskalfa 3554 Ci (35ppm)

Le conseil municipal opte pour l'offre FM2023/09051, pour un copieur Taskalfa 3554 Ci en location, pour un montant de 110 €/mois durant 63 mois, avec le logiciel KYOfleetmanager et l'adhésion à la maintenance pour la solution de dématérialisation.

Décision modificative

Afin de pouvoir régler les opérations patrimoniales relatives aux avances sur marché consenties aux entreprises retenues pour la réfection de la voirie d'Oberkutzenhausen, le maire soumet au conseil municipal la décision modificative suivante : Dépenses investissement : 2151 -041 : +3 619 € Recettes investissement 238-041 : +3 619 € Le conseil municipal approuve cette décision modificative.

Divers : la fête des aînés aura lieu le dimanche 11 juin 2023. L'organisation de cette journée est confiée aux membres du Conseil municipal (invitation, service). L'association Dynam'Ober présentera une animation. Le conseil municipal décide de reculer progressivement l'âge requis pour la participation au repas de 65 à 70 ans.

Séance du 25 août 2023

Rénovation de l'éclairage public avec du LED

Le maire propose trois devis. A l'unanimité, le conseil accepte le devis de FRITZ ELECTRICITE pour un montant de 41 580 € HT. Plan de financement: Ressources (HT) DETR (30%) : 12 474.00 €. Financement communal : 29 106.00 € Le conseil approuve ce plan de financement.

Virement de crédits

Le maire informe le conseil municipal que les crédits portés au budget en dépenses aux articles 66111 « INTERETS REGLES A L'ECHANCHE » et 1641 « EMPRUNTS EN EURO » sont insuffisants. Il convient de procéder aux virements de crédits comme suit : Dépenses investissement 2128 : -10 000 € 1641 : +10 000 € Dépenses fonctionnement 15221 : - 4 500 € 66111 : +4 500 €. Le conseil approuve à l'unanimité les virements de crédit indiqués ci-dessus.

Convention Piézomètre

Le maire présente une convention piézomètre entre le BRGM, la DREAL, la commune de Merckwiller et la commune de Kutzenhausen. Après discussion, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

Commission consultative communale de la chasse

Le conseil municipal désigne Philippe Mall et Martin Heintz comme membres de la commission consultative communale de la chasse.

Demande de subvention de l'école

Suite à la demande de subvention de l'école primaire de Kutzenhausen pour les sorties scolaires de fin d'année, le maire propose au conseil d'accorder la somme de 300 €. Le conseil donne son accord pour cette demande.

Séance du 23 octobre 2023

Baux de chasse communaux pour 2024-2033

Les baux de location des chasses communales sont établis pour une durée de 9 ans et les baux actuels expirent le 1er février 2024. Les chasses seront donc remises en location pour une nouvelle période de 9 ans, du 2 février 2024 au 1er février 2033. Le conseil décide à l'unanimité de fixer à 669 ha la contenance des terrains à soumettre à la location, et de procéder à la location en 2 lots comme suit : lot n° 1 : 271 hectares dont 92 ha en forêt, lot n° 2 : 398 hectares dont 177 ha en forêt. Les 2 lots seront mis en location selon une convention de gré à gré. **Lot N°1** Le locataire sortant Daniel Messemer ayant fait valoir son droit de priorité, le conseil approuve la convention de gré à gré pour un prix de 5 200 € à régler en deux versements de 2 600 € (février et août). **Lot N° 2** Après avoir constaté la recevabilité du dossier de candidature du locataire sortant Marc Graf, ayant fait valoir son droit de priorité, le conseil approuve la convention de gré à gré pour un prix de 6 000 € à verser en deux règlements de 4 500 € en février et 1 500 € en août.

Eclairage de la scène à la salle polyvalente

Le conseil décide de remplacer l'éclairage de la scène de la salle polyvalente. Le maire propose deux devis : A l'unanimité, le conseil accepte le devis d'ELECTRICITE HAUSWIRTH pour un montant de 9 919.20 € TTC.

Bois de chauffage enstéré

La vente de bois de chauffage enstéré et en grumes de l'année 2023 étant déficitaire pour la commune, le conseil décide de fixer le prix de vente de bois enstéré sur réservation pour les particuliers contribuables des communes de Kutzenhausen et Merckwiller comme suit : **80 € TTC, hêtre ou chêne, dans la limite de 5 stères par foyer, et du stock disponible.**

Heures de surveillance à l'école maternelle

Le conseil décide d'accorder à Mme Haushalter 1 h 30 par semaine travaillée (hors APC), pour l'année scolaire 2023/2024. Le versement s'effectuera comme suit : février (semestre 1) et juillet (semestre 2), à réception du décompte des jours travaillés.

Séance du 12 décembre 2023

Acquisition d'une tondeuse

Philippe MALL présente différentes offres. A l'unanimité, le conseil municipal adopte l'offre de RUFFENACH pour une tondeuse Grillo FD 900, pour un montant de 26 000 € HT.

Assurance statutaire

Le conseil décide d'adhérer à la proposition du Centre de Gestion du Bas-Rhin de contrat d'assurance des risques statutaire, dont les caractéristiques sont les suivantes : Assureur : GMF VIE ; Durée du contrat : 4 ans avec prise d'effet au 1er janvier 2024 ; - Conditions : 1,27% de la masse salariale assurée avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire. Il approuve que chaque collectivité adhérent au contrat groupe d'assurance statutaire proposé par le Centre de Gestion sera redevable au Centre de Gestion d'une contribution « assurance statutaire » fixée à un taux de 3%.

Attribution de tickets restaurants

Les tickets restaurants présentent des avantages à la fois pour l'employeur et l'agent, étant totalement exonérée de charges sociales et fiscales. Le conseil municipal est invité à valider l'attribution des titres restaurants au bénéfice de tout le personnel de la commune de KUTZENHAUSEN, à raison de 1 ticket pour 1 jour travaillé, dès lors que la journée de travail est entrecoupée d'une pause consacrée au déjeuner, à compter du 1er février 2024. Les tickets restaurants ne sont pas attribués pendant les absences pour maladie, hospitalisation, accident du travail, congé de longue maladie, congé de longue durée, maladie professionnelle, disponibilité, congé annuel,

congé de maternité, congé de paternité, congés exceptionnels et autorisations d'absence pour événements familiaux, congés sans solde, congés de formation, service non fait avec retenue sur rémunération et lorsque l'agent bénéficie du remboursement forfaitaire des frais de repas ou si le repas est pris en charge par ailleurs. La valeur faciale du titre est fixée à 10 €, et la participation de la commune de Kutzenhausen est fixée à 50 % de la valeur faciale: 5 €

Décision modificative

Le conseil municipal vote des crédits complémentaires suivants et approuve les décisions modificatives budgétaires suivantes : section de fonctionnement : 1 470 € et section d'investissement : 61 800 €.

Modalités de réservation du bois enstéré

Lors de sa séance du 23 octobre, le conseil a décidé de fixer les prix de vente de bois enstéré sur réservation pour les particuliers contribuables des communes de Kutzenhausen et Merkwiller-Pechelbronn à 80 € TTC le stère, hêtre ou chêne, dans la limite de 5 stères par foyer. Réservations à compter du lundi 8 janvier et jusqu'au 15 février 2024, dans la limite du stock disponible communiqué par l'ONF. Uniquement au secrétariat de la mairie pendant les heures d'ouverture (pas de réservations par téléphone).

Divers

Le maire propose d'organiser en janvier une après-midi « galette des rois » pour les personnes de plus de 80 ans. Le conseil municipal accepte cette proposition.

Tarifs de location de la salle polyvalente

	Associations locales	Associations extérieures
Sport heure hebdomadaire/année sans douches	195 €	250 €
Sport heure hebdomadaire/année avec douches	275	330
Sport heure hebdomadaire temporaire	16	19
Conférences, fêtes paroissiales, expos	140	150
Concert avec entrée payante	360	425
Représentations théâtrales	275	325
Soirée loto	315	350
Centre aéré (salle + cuisine)	31 €/jour	31 €/jour
Suppl. cuisine petite restauration	75	100
Suppl. cuisine restauration	215	250
Manif à caractère privé		
1/2 journée entrée sans cuisine	115	140
1/2 journée entrée avec cuisine	215	230
1/2 journée salle et cuisine	270	315
1 journée entrée + cuisine	270	315
1 journée salle + cuisine	365	400
Dîners dansants		
Soirée dansante avec cuisine	625	750
Soirée dansante sans cuisine	50	625
Supplément remise en place de la scène	100	105

Bois de chauffage enstéré

Lors de sa dernière séance du 23 octobre, le conseil municipal avait décidé de fixer les prix de vente de bois enstéré sur réservation pour les particuliers contribuables des communes de Kutzenhausen et Merkwiller-Pechelbronn, comme suit : 80 € TTC, hêtre ou chêne, dans la limite de 5 stères par foyer. Modalités de réservation : A compter du lundi 8 janvier et jusqu'au 15 février 2024, **dans la limite du stock disponible communiqué par l'ONF.**

Réservation au secrétariat de la mairie pendant les heures d'ouverture (pas de réservation par téléphone).

Mairie de Kutzenhausen**Horaire d'accueil du public**

Lundi : 14 h à 16 h et 16 h à 18 h (sur rdv)

Mardi : 10 h à 12 h

Mercredi : 10 h à 12 h (pas d'urbanisme)

Judi : 10 h à 12 h et 15 h à 16 h 30 (pas d'urbanisme)

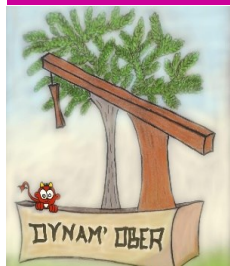
Vendredi : 10 h à 12 h

Tél 03 88 80 40 57

E-mail :

commune.kutzehausen.@orange.fr

Dynam'Ober



En cette fin d'année, l'association Dynam'Ober tire un bilan plus qu'enthousiasmant de cette première année d'activité. Les quelques 81 adhérents ont participé à diverses manifestations, de Carnaval à Pâques, en passant par Noël. Des temps de jeux partagés, des moments de convivialité et d'entraide ont également rythmé cette année, à l'image de l'engagement pris pour animer la fête des aînés du village.

Notre association fourmille de nouvelles idées et de nouveaux projets pour cette année 2024, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour nous contacter : dynamober67@gmail.com 0614585322 Céline Hirlemann

Carnaval avec Dynam'Ober



Noël avec Dynam'Ober

L'association Dynam'Ober a organisé sa première animation de Noël, le dimanche 3 décembre. Sous un froid glacial, l'équipe de bénévoles a transformé les abords du club house d'Oberkutzenhausen, pour transporter les passants dans la magie de Noël. Déambulants d'un stand artisanal à l'autre, les convives ont pu se réchauffer autour des flammes du brasero central et d'un bon vin chaud, agrémenté de douceurs sucrées.

Les enfants des écoles ont accroché quelques décorations aux sapins et ont entonné des chants de Noël, si bien qu'ils ont eu la surprise d'être reçus et gâtés par le Père-Noël en personne. Les plus petits ont également pu profiter de balades à dos de poneys, orchestrées par Elsass Poney de Schwabwiller.

Cette première animation de Noël a été couronnée de succès, tant par l'affluence que par le bonheur et l'émerveillement lus sur le visage des enfants et des plus grands. Rendez-vous est pris pour l'an prochain !



Dimanche 3 décembre, Dynam'Ober a organisé sa première animation de Noël! Ce fut un franc succès!



NOUVEAU SERVICE : DISPOSITIF CNI/PASSEPORT

La délivrance de titres d'identité constitue un service essentiel pour les citoyens. Pour faire face à la forte demande des usagers et réduire les délais de délivrance, particulièrement importants sur le territoire national, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, en partenariat avec la commune de Durrenbach, a décidé de se doter d'un dispositif de recueil. Cet accueil CNI/Passeport est installé à l'espace France Services, 1 rue de l'Obermatt à Durrenbach.

Pour prendre RDV :

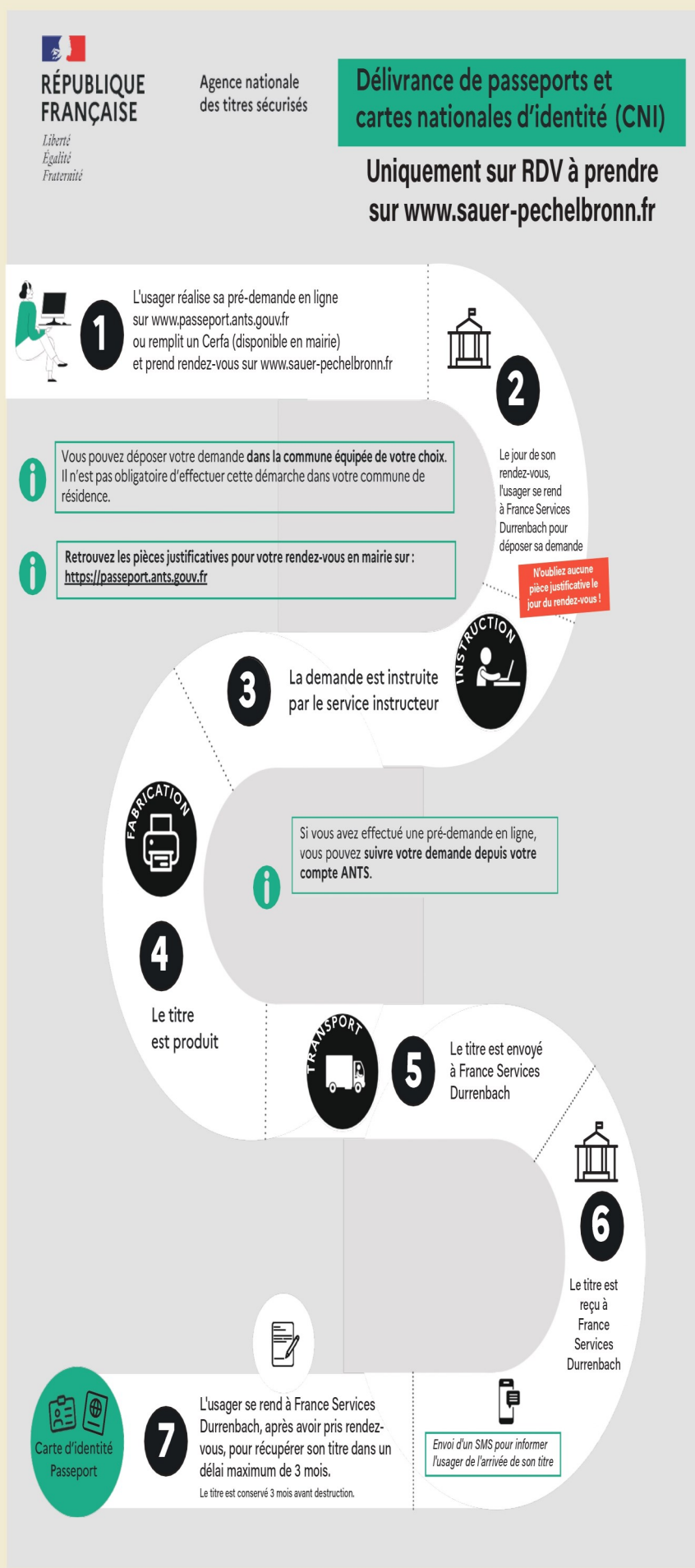
Il vous suffit de vous rendre sur www.sauer-pechelbronn.fr

Des créneaux sont ouverts à la réservation, le lundi de 14h à 17h, le mardi de 14h à 17h, le mercredi 9h à 12h, le jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 11h.

IMPORTANT : aucun RDV ne sera pris par téléphone ou en se présentant à l'accueil de la communauté de communes.

Attention ! Avant toute prise de RDV, il faudra compléter, au préalable, un dossier de pré-demande, en ligne, sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, www.ants.gouv.fr ou un dossier papier disponible en mairie. Pour vous accompagner dans cette démarche, sachez qu'il vous est possible de vous rapprocher de France Services au 03 67 83 01 35 ou par mail franceservices@sauer-pechelbronn.fr.

RAPPEL : Vous pouvez faire votre demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Il n'est plus nécessaire de déposer votre dossier dans votre commune. Pour visualiser la liste des mairies équipées d'un dispositif de recueil, vous pouvez consulter la plateforme nationale <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>





Laure Hirlemann a remporté le 1^{er} prix du concours franco-allemand « Jardiner pour le climat et la biodiversité dans le Rhin supérieur »

C'est dans le jardin de Maren Diehl en Allemagne, premier prix de l'édition 2022, qu'une soixantaine de jardiniers passionnés se sont retrouvés le dimanche 10 septembre pour la remise des prix de l'édition 2023 du concours « Jardiner pour la biodiversité ».

Neuf jardiniers de la Réserve de Biosphère transfrontalière ont reçu un prix. Le premier prix a été attribué à Laure Hirlemann pour le jardin des Quatre-Temps à Kutzenhausen, un jardin créé par son père il y a 35 ans et qu'elle a entièrement repris. Chaque année, le concours débute à la fin mars, il est ouvert à l'ensemble des habitants du territoire de la réserve de Biosphère transfrontalière (Parc naturel des Vosges du Nord et Naturpark Pfälzerwald), il prime les jardins les plus accueillants pour la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques : utilisation d'arbres et plantes locales, maintien de petits habitats pour la faune, pratiques de jardinage écologique, maintien de zones non fauchées, gestion différenciée...

« C'est notre deuxième participation à ce concours, indique la lauréate Laure Hirlemann. Nous avons fait un premier essai il y a 8 ans. Nous avons alors très vite compris que nous avions un « beau jardin », mais très loin de la biodiversité végétale et animale. Un vrai coup qui nous a remis entièrement en question. Alors, grâce aux conseils d'un des intervenants du concours et après avoir réfléchi, nous avons amélioré la biodiversité au jardin. Après ce changement, nous avons fait une nouvelle tentative de participation au concours. Et à notre plus grande surprise, cette fois nous avons reçu le 1er prix ! C'est pour moi un grand bonheur d'être conforté e dans le fait que je me trouve bien dans la bonne direction pour la préservation de la nature ! »

Le parcours de Laure Hirlemann est assez simple. « Je suis tombée dans les plantes étant toute petite. Alors très vite je

me suis tournée vers le métier de paysagiste. Après avoir fréquenté le lycée agricole d'Obernai avec comme spécialité « Aménagement paysager et forestier », j'ai poursuivi mon cursus à Belfort où j'ai obtenu mon BTS. J'ai travaillé pendant 10 ans en Allemagne en tant que paysagiste, mais surtout dans le gros œuvre, pavage, dallage, terrassement, etc. Puis, j'ai fait le choix de reprendre le jardin d'agrément créé par mon père il y a 35 ans.

Réaliser un magnifique jardin, tel a été mon premier objectif. C'est ce qui a motivé ma participation au concours, mais avec ce beau jardin, je n'ai même pas été retenue parmi les finalistes ! Alors j'ai vite compris qu'il fallait se mettre plus à l'écoute de la nature ! » Voici dans les grandes lignes, les changements qu'elle a apportés pour être plus en accord avec la nature : « Plus d'arrosage au jardin, sauf à la plantation, car pour moi l'eau est devenue l'or bleu. On a tellement l'habitude de voir l'eau sortir du robinet, potable ou non, que cette ressource semble inépuisable ! » Le choix des végétaux a été adapté au type de sol, à l'exposition, à la sécheresse, mais aussi au froid en hiver : « On ne protège plus aucune plante en hiver ! »

D'autres changements apportés sont la mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie de 7000 l pour arroser les plantes destinées à la vente, mais aussi pour remplir les bassins en été, l'utilisation d'un paillage, la mise en place de composteurs de déchets végétaux et le broyage de végétaux pour apporter de la matière organique au sol et permettre une meilleure rétention en eau et éviter l'évaporation. Par ailleurs, le fauchage des prés est effectué à des périodes différentes pour permettre aux insectes de se nourrir, les prétendues mauvaises herbes ne sont plus détruites systématiquement car elles font aussi partie de la biodiversité. Les produits chimiques sont proscrits, les plantes produisant du pollen presque toute l'année sont cultivées pour pouvoir nourrir les insectes dès les premiers rayons du soleil, de nombreux lieux d'abris, nichoirs sont mis en place et les souches, arbres morts, pierres, coins abandonnés sont nécessaires à la vie de nombreux insectes et petits mammifères, et à leurs prédateurs.

« Aujourd'hui, quand j'accueille des visiteurs dans mon jardin, j'essaie de changer les mentalités et montrer qu'on peut respecter la nature et la biodiversité, tout en ayant un jardin agréable, et avec le moins de travail possible. Mais pour avoir tout cela, il faut avoir un sol qui est vivant. »

Charles Heim honoré pour 40 ans de présidence



Dimanche 8 octobre, Charles Heim, membre fondateur de l'ensemble d'accordéons Mélodia dirigé par René Litolff, a été honoré pour ses 40 ans de présidence.

En présence des musiciens et de nombreux amis, il a été remercié pour ce long parcours au service de cette prestigieuse formation musicale connue dans toute la région pour ses concerts-spectacles. Après le mot d'accueil et les salutations du directeur de l'orchestre René Litolff, c'est son successeur, le nouveau président Régis Weiss (38 ans) qui a pris la parole : « Nous voulons te remercier pour toutes ces années de présidence de Mélodia. Pendant 40 années tu as œuvré dans l'intérêt de Mélodia, au service de la mu-

sique et du spectacle ! Tu peux être fier de l'influence que tu as eue sur notre association. » Et le nouveau président d'offrir au président sortant un objet d'art en cristal avec l'inscription « Merci Charles Heim pour tes 40 années de présidence ». Pour le maire Pierrot Sitter, Charles Heim est une figure emblématique de Kutzenhausen et de l'ensemble Mélodia. En plus des années de présidence de Mélodia, il a été conseiller municipal durant deux mandats, et est toujours président du conseil de fabrique. C'est lors d'un apéritif musical suivi d'une tarte flambée que les 130 invités ont rendu hommage à Charles Heim devenu président d'honneur de l'ensemble d'accordéons Mélodia.

Le prochain concert-spectacle intitulé « En scène » aura lieu les samedis 17 et 24 février à 20h (et non plus 20h30) et les dimanches 18 et 25 février à 14h30 à la salle des fêtes de Kutzenhausen.

Il nous fera voyager dans l'univers de la comédie musicale et sera agrémenté des prestations de nos troupes de danseurs, de nos chanteuses Lena, Maryline, Nathalie et Pauline ainsi que de notre chanteur Nicolas, de nos acteurs pour une série de sketches délirants. Mais chut, le reste demeure secret... René Litolff

Les billets seront disponibles auprès de Carine au 06 61 85 87 89 ou de Marie au 06 35 46 93 04 à partir du 8 janvier 2024.

Association des Jardins et Vergers de l'Outre-Forêt



Arboréflores

Le 11 novembre, des membres de l'AJVOF ont proposé une animation autour des arbres, des vergers et des activités de l'association. ArboréFlores était aussi le lieu de **distribution de la commande groupée d'arbres**. Les visiteurs ont aussi pu profiter de la **vente de bulbes de fleurs** pour le printemps, de **nichoirs**, mangeoires et de graines d'oiseaux.



Le GORNA, Groupement Ornithologique du Refuge Nord Alsace représenté par son ancien président Bernard Keller a participé à cette rencontre.

Nous avons remis 665 plantes dont 541 arbres de plein vent, 124 arbustes et plantes d'ornement. Sur les 665 sujets, 150 l'ont été dans le cadre d'« Une naissance, un arbre ». Philippe Merkling, secrétaire de l'Ajvof

5 Naissances

Manoa Romain Guuy Finck née le 13 décembre 2022 à Wissembourg, fils de Florian Sébastien Finck et Denise Yvonne Manuelle Stacy, 12 rue de l'Ecole Kutzenhausen

Myla Wisinski Wiedemann née le 29 août 2023 à Wissembourg fille de Laurent Wiedemann et de Virginia Agnès Wisinski 3 A rue de la Forêt à Oberkutzenhausen

Elliott Serge Christophe Striegel, né le 16 avril 2023 à Strasbourg fils de Alain Roland Striegel et Justine Claire Michèle Lacombe 6 rue du Seltzbach à Kutzenhausen

Léane Cronmuller née le 12 octobre 2023 à Haguenau fille de Laurent Georges Cronmuller et Elodie Eichenlaub 1 rue de la Forêt à Oberkutzenhausen

Annaé Liliane Meyer née le 7 juillet 2023 à Haguenau fille de Terence Laurent Meyer et Aude Annie Kleitz 5 rue du Seltzbach à Kutzenhausen

5 Mariages

Matthieu Hauswirth et Sophie Meyer

le 3 mars, 38 A Rue des Mineurs à Oberkutzenhausen

William Eymond et Marie-Laurence Merkling

le 10 juin, 2 Guichen (Ille et Vilaine) et

2 rue de Feldbach à Kutzenhausen

David Schell et Pauline Denni le 17 juin

17 rue du Docteur Deutsch à Oberkutzenhausen

Eric Keller et Christine Rosenberger

le 8 juillet, 8 route de Soultz à Kutzenhausen

Damien Massé et Caroline Caroline Schroeder

le 8 juillet, 2 Place de l'Eglise à Kutzenhausen



David Schell
et Pauline Denni



Damien Massé
et Caroline Schroeder



Matthieu Hauswirth
et Sophie Meyer

Trois décès

26 avril 2023 : Lisa Madeleine Treiber, 85 ans, 2 rue de la Forêt à Oberkutzenhausen

27 avril 2023 : Alfred Philippe Esch, 75 ans, 30, rue des Acacias à Kutzenhausen

24 octobre 2023 : Gérard Joseph Michel,

Michel Gérard était agent communal de 1987 à 1998. Le conseil municipal et la population de la commune lui expriment leur reconnaissance pour les services rendus durant ces 11 années.

Douze nonagénaires

99 ans : Barbe Roth née Weimer, le 5.06

97 ans : Hélène Troncy née Wosniak, le 19.05

98 ans Marguerite Braeunig née Hoeltzel le 2.9

95 ans : Caroline Lang, née Durban, le 2.07

93 ans : Odette Marzoc, le 4 04

93 ans : Marlise Maurer née Hey, le 28.11

93 ans : Bruna Michel née Merlini, le 5.12

92 ans : Philippe Mall, le 21.01

92 ans : Georgette Gatty née Ledig, le 30.04

91 ans : Jacqueline Fath née Gress, le 21.10

90 ans : Jacqueline Griebel née Dausmann, le 29.03

90 ans: Suzanne Stephan née Ehrhardt le 19.08

Les grands anniversaires ronds
de l'année 2023

80 ans



Karin Rusniok

80 ans



Marie-Madeleine
Gassner

95 ans



Lina Lang

85 ans



Alfred Cuntz



Suzanne Stephan
90 ans



Charles Heim
85 ans



Marlise Ehresmann
85 ans



Jean-Claude Pfifferling
85 ans

Lina Wagner
85 ans
Marie-Louise
Lorentz,
80 ans
Marie Pfifferling,
80 ans
Henri Orth,
80 ans



Gérard Eichenlaub
80 ans



Freddy Viebach-Mall
80 ans



Frédéric Ehresmann
85 ans



Comme c'est la tradition, la fête nationale a été célébrée le soir du 13 juillet. La cérémonie a commencé par le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts, avec le concours de la Musique Union de Preuschorf et de la trompettiste Eliane Maurer. Elle s'est poursuivie à la salle polyvalente par un discours républicain du maire et s'est achevée par un moment de convivialité avec des saucisses et le verre de l'amitié.



Une sportive méritante honorée

Une sportive méritante au palmarès éloquent a été honorée. Il s'agit d'Elodie Waltz, championne de karaté semi-contact, qui a remporté plusieurs titres en France et en Allemagne en 2022 et 2023. Un moment de convivialité a clôturé la cérémonie.



La commémoration du 11 novembre 2023



Samedi 11 novembre, une foule nombreuse s'est rendue au monuments aux morts pour assister à la cérémonie de commémoration de l'armistice de la guerre 14-18. Après la lecture du message du ministre des armées et de la secrétaire d'état chargée des anciens combattants par l'adjoint Philippe Mall, et de dépôt d'une gerbe en présence des enfants de l'école qui ont chanté la Marseillaise, tout le monde s'est rendu à la salle polyvalente pour la suite des événements. Les prix de fleurissement des maisons de l'année 2023 ont été remis à dix lauréats. Ensuite, on a assisté à la remise des arbres aux parents dans le cadre de l'opération « Une naissance, un arbre » en présence des représentants de l'AJVOF, (Association des Jardins et Vergers de l'Outre-Forêt).



Les enfants de l'école ont chanté la Marseillaise



La remise des arbres aux parents dans le cadre de l'opération « Une naissance, un arbre » a été faite en présence des représentants de l'AJVOF, (Association des Jardins et Vergers de l'Outre-Forêt).



Les lauréats du fleurissement 2023

M. et Mme Philippe Schneider, M. et Mme Pierre Strohm, M. et Mme Christian Neuhardt, M. et Mme Pierre Ebert, M. et Mme Daniel Deubel, M. et Mme Patrick Keller, M. et Mme Gaby Weissbecker, M. et Mme Joël Keller, Mme Brigitte Maurer, Mme Chantal Jung et M. Joël Royer.

Les participants aux deux journées éco citoyennes de l'année 2023



Les enfants de Dynam'Ober ont animé la fête des aînés



Dimanche 11 juin, la commune de Kutzenhausen a convié les seniors à partir de 65 ans au traditionnel repas de fête. Ils étaient environ 120 à partager le pot-au-feu concocté par un traiteur et servi par les membres du conseil municipal et leurs conjoints(es).

A la fin du repas, une quinzaine d'enfants de l'association Dynam'Ober ont chanté pour leurs papys et mamies, avant de les inviter à les rejoindre sur la scène pour danser avec eux.



La saison passée, nos jeunes acteurs nous ont invités à bord du *Britannic*, pour une croisière mouvementée aux allures de film policier. La troupe des adultes, quant à elle, nous a transporté dans un cadre inattendu : celui d'une prison de luxe, *S'glicklige G'fangnis*, hébergeant des artistes, des détenus plus loufoques les uns que les autres.

Les six représentations ont été clôturées par la remise d'un don de 1500 € au Service de Pédiatrie du Centre Hospitalier de Haguenau, le fruit de notre tombola solidaire. Encore un grand merci à tous les spectateurs qui y ont contribué !

Un autre évènement aura marqué la saison 2023, une première, organisée à la salle polyvalente par le Kleeblattel Theater : la rencontre de huit troupes de jeunes acteurs du secteur. Un franc succès, qui prouve que le théâtre alsacien a encore de beaux jours devant lui !

Cette année, Céline Hirlemann a concocté un bel hommage à notre région intitulé *S'Elsäss het Kläss*. Avec sa troupe de petits acteurs dynamiques, elle compte bien vous faire (re)découvrir certains sites touristiques emblématiques de notre belle Alsace verte.

Les adultes répètent activement *Doppelt g'najt*, une adaptation de *Tailleur pour dames*, un vaudeville de Georges Feydeau signée Armand Laurent. Les quiproquos s'enchaînent dans le salon du Docteur Angelus, qui fait preuve de beaucoup d'ingéniosité pour passer du bon temps avec sa maîtresse Viviane. Mais son batifolage est sans cesse interrompu par des visites imprévues, sans compter son passé qui le rattrape...



Samedi
20
JAN
20h

Vendredi
26
JAN
20h

Samedi
27
JAN
20h

Dimanche
28
JAN
14h30

Vendredi
2
FÉV
20h

Samedi
3
FÉV
20h



Ne manquez pas notre prévente de billets, le **16 décembre 2023 de 9h à 12h**.

C'est l'occasion d'offrir une soirée de rires à vos proches pour Noël !

La **réservation téléphonique au 06.77.25.51.76**

est ouverte à partir du 2 janvier 2024 :

de 18h à 20h en semaine et à partir de 10h le week-end.



S'glickliche G'fängnis



Un chèque de 1500 € pour le service de pédiatrie de Haguenau



à bord du
Britannic



La Maison rurale a fêté ses 25 ans d'ouverture au public en accueillant près de 13 000 visiteurs.

C'est dans le cadre des journées du patrimoine que l'association des Amis de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt et la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn ont célébré les 25 ans d'ouverture au public de la Maison rurale (13 septembre 1998). Une rétrospective de ces 25 années de fonctionnement et d'animation a été proposée au public et aux nombreuses personnalités présentes, avec un hommage appuyé aux pionniers et aux artisans de cette aventure.

En 2023, outre les événements incontournables du Printemps des pelotes et du Festival du point de croix, la programmation de la Maison rurale s'est articulée autour de 6 expositions temporaires particulièrement animées (« Sous toutes les coutures » ; « Des crécelles et des cloches » ; « Mus'art » ; « On a la fibre végétale cet été à la Maison rurale » ; exposition des marqueteurs ; « De crèche en crèche »). La Murder party inspirée par des noces noires, le Bluegrass avec les « Grey Eagle », le sanglier à la broche partagé avec le groupe folklorique de Kuttolsheim, le bal folk animé par les « Sauer Bibers » et la Rose Quintefeuille, les journées du patrimoine avec les forgerons, ont connu des pics de fréquentation. Beau succès aussi des mercredis d'été avec leurs balades en calèche



ou à pied et des repas particulièrement appréciés. De nombreux stages et ateliers participatifs ont encouragé les amateurs à réaliser leurs propres créations dans des registres variés (marqueterie, arts du fil, pâtisserie, bricolage, poterie, etc...). Plus discrètement, l'accueil des scolaires (2670 enfants), les visites guidées, l'entretien du potager, les élevages, le tricot solidaire, la documentation, les inventaires et la bibliothèque, les approvisionnements, la cafétéria et la boutique, la programmation, le secrétariat, la trésorerie, mobilisent quotidiennement compétences et bonnes volontés. Salariés de la communauté de communes et bénévoles de l'AMROF conjuguent leurs efforts pour la promotion d'un bel outil patrimonial et touristique. Noces d'argent !

Pour les noces d'or, du côté des bénévoles, ce sera une autre affaire, car pointe très sérieusement la difficulté de la relève. Si l'association, forte de ses 385 membres, compte actuellement 80 bénévoles mobilisables, il devient urgent de transmettre des relais pour la pérennisation de ses activités et de prêter main forte pour la manutention. L'AMROF vous tend les bras.

Bernard Zipper, président de l'Amrof



25 novembre : les tricoteuses du « Tricot Solidaire » ont remis 2242 pièces tricotées pour les personnes en situation de précarité.



Cette crèche tout en bois réalisée par les marqueteurs de l'Amrof



La Danserie de la Rose Quintefeuille a charmé le public



Les balades en calèche du mercredi ont connu un beau succès

Evolution du service de collecte des ordures ménagères au 1^{er} janvier 2024

Collecte séparée des déchets alimentaires

A partir du 1^{er} janvier 2024, le SMICTOM Nord Alsace vous proposera une solution complémentaire au compostage domestique. Des **bornes de collecte** ont été installées dans votre commune d'ici fin d'année **pour recueillir vos déchets alimentaires**. Ils seront valorisés en biogaz par méthanisation. Pour vous accompagner, **un kit biodéchets** avec les explications nécessaires dans une enveloppe vous a été remis.

Les conteneurs à biodéchets n'ont pas vocation à remplacer vos composteurs individuels.

La mise en place de cette nouvelle collecte nous est imposée par une obligation réglementaire issue de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire.

Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac brun) toutes les 2 semaines à compter du 1^{er} janvier 2024.

Nouvelle tarification en 2024

La redevance sur les ordures ménagères que vous payez deux fois par an sert à couvrir l'ensemble les frais relatifs au service de collecte et de traitement des ordures ménagères, qui comprend :

- Le fonctionnement général du service
- La collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles (poubelle brune) et leur traitement (incinération – enfouissement),
- La collecte en porte à porte des déchets recyclables (poubelle bleue), leur tri et acheminement vers les filières de recyclage,
- Le fonctionnement des déchèteries et la gestion de toutes les filières y afférentes

La gestion des conteneurs à verre

Les travaux d'investissement, de modernisation et d'agrandissement des infrastructures du SMICTOM.

A cela s'ajoutera donc à partir du 1^{er} janvier 2024 la **collecte en apport volontaire des biodéchets et leur traitement**, via méthanisation.

La mise en place de cette nouvelle collecte et ce traitement a un coût, auquel s'ajoute l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes dont est redevable le SMICTOM

Face à cette augmentation des coûts, qui découle d'une loi qui s'applique à tous et afin de pouvoir assurer le service avec un équilibre budgétaire, une réévaluation des tarifs est nécessaire pour 2024.

Nouveaux tarifs :

Part fixe :

Foyer avec 1 personne : **105€**

Foyer avec 2 personnes : **180€**

Foyer avec 3 personnes : **240€**

Foyer avec 4 personnes : **290€**

Foyer avec 5 perso. et + : **340€**

Part variable des ménages : **0,28€ par kg**

Part professionnels et administrations : **068€ par kg**

Cette modification s'appliquera sur la redevance du 1^{er} semestre 2024 qui sera facturée au courant de l'été 2024 (juillet-août).

Plus d'information sur la collecte séparée des déchets alimentaires : <https://smictom-nord67.com/la-collecte-separee-des-dechets-alimentaires/>

Trucs et astuces pour réduire ses déchets : <https://smictom-nord67.com/documents-et-publications/documents-a-telecharger/>

Calendrier de collecte : <https://smictom-nord67.com/collectes/calendrier-de-collecte/>

La commune de Kutzenhausen a 3 endroits avec un bac bio déchets



A l'entrée près du cimetière



A l'entrée d'Oberkutzenhausen, près du club house de la commune



Près de la salle polyvalente



Balade au gros chêne de la forêt de Kutzenhausen



A la gare de Bitche pour le vélorail



Au plan incliné de Saint-Louis Artzwiller



Une partie de pétanque, ça fait plaisir...



Sur le podium des jeux olympiques dans le parc de Schweighouse

Les Amis d'Oberkutzenhausen



Le marché aux puces du mois de mai



Le Shopping de Noël du mois de décembre

Valeurs Parc naturel régional, une marque pour valoriser les professionnels du territoire



La marque nationale « Valeurs Parc naturel régional » est bien plus qu'un simple logo ! S'appuyant sur des cahiers de charges exigeants, elle met en lumière des entreprises ayant des pratiques respectueuses de l'homme et de l'environnement, avec un ancrage territorial affirmé.

Ce label favorise la richesse des productions, la qualité d'accueil et les savoir-faire locaux. Elle tisse également un lien entre les acteurs en structurant le territoire et en renforçant leur solidarité.

Au niveau national, la marque représente plus de 2 000 bénéficiaires sur une cinquantaine de Parcs. Dans les Vosges du Nord, les premières labellisations ont débuté en 2019. A ce jour, 58 producteurs locaux se sont inscrits dans cette démarche. Les domaines d'activité sont nombreux et vont de l'apiculture à l'hébergement et la restauration, en passant par les produits agricoles et d'élevage, l'eau minérale et de source, le grès des Vosges ou encore des prestations éducatives.

L'humain, la préservation de l'environnement et l'attachement au territoire, ce sont les trois valeurs fortes qui constituent le socle de la marque Valeurs Parc naturel régional. Elle offre ainsi cohérence et lisibilité aux consommateurs en différenciant sur le marché les entreprises bénéficiaires.

Vous aussi, en choisissant les produits Valeurs parc naturel régional, vous agissez pour un développement durable de votre territoire.

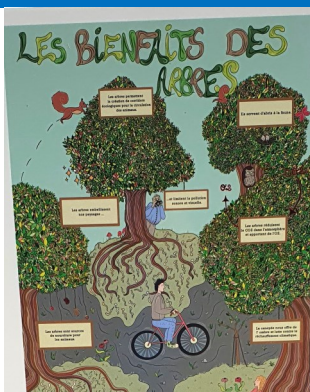
Retrouvez la liste des entreprises labellisées sur le site du parc : <https://www.parc-vosges-nord.fr/article/marque-valeurs-parc>



Les enfants de l'école sensibilisés aux bienfaits des arbres



Le panneau a été dévoilé



La sixième fête de l'amitié des rues des Acacias et des Sapins



Dimanche 18 juin

Avec Martine Ruff